



Mesdames et Messieurs les candidat.e.s
aux élections municipales à Brest

Brest le 4 février 2020

Madame la candidate, Monsieur le candidat

Le groupement des 12 associations brestoises d'Education populaire affiliées à la Ligue de l'enseignement-FOL 29 ou aux Francas du Finistère a décidé de s'adresser aux candidat.e.s aux prochaines élections municipales à Brest.

La Maison de quartier de Lambézellec, partie prenante de ce réseau, s'associe à cette démarche ; il est en effet important pour nous de connaître votre position sur différents points qui nous préoccupent.

Auparavant, pour nous situer, quelques mots pour présenter succinctement l'association :

Un projet associatif qui concerne tous les publics du quartier, de la petite enfance aux personnes âgées,
Des actions déclinées dans les domaines éducatif, social et culturel, avec une volonté constante d'interaction et de mixité, sociale et intergénérationnelle

En chiffres, ce projet représente :

Plus de 2000 pratiquants de 1 à 95 ans accueillis chaque année
45 bulletins de salaires édités chaque mois, parmi lesquels des permanents, des vacataires, des animateurs de centre de loisirs
Plus de 75 bénévoles investis dans les instances associatives, les accompagnements éducatifs enfants et jeunes, les projets associatifs et de quartier

Nous souhaitons vous interpeller sur les points suivants :

Conventionnement, pérennisation des actions, soutien à l'emploi associatif

Pouvez-vous détailler ce qui dans votre programme assurera un conventionnement équilibré et équitable qui permettra aux associations de quartier de pérenniser et de développer leurs actions ?

Enfance

Que ferez-vous en matière de rythmes scolaires ? Maintiendrez-vous la semaine de 4,5 jours ? Si oui, avec quelles améliorations financières ? Si non, comment accompagnerez-vous les restructurations que cette décision nous imposerait ?

Accessibilité aux loisirs

Quelles aides supplémentaires envisagez-vous pour favoriser l'accès de nos associations socioculturelles aux milieux populaires ou ayant des moyens limités ?

L'accès gratuit aux installations sportives par nos associations sera-t-il maintenu ? Quelles sont les installations dont vous prévoyez la construction, la rénovation, ou l'amélioration ?

Particulièrement, la Maison de quartier s'interroge sur le devenir de la piscine Buisson dont la fermeture fut un temps évoquée.

La piscine Buisson a été récemment raccordée au réseau de chaleur. Pour autant, nous constatons que plusieurs baies vitrées, cassées depuis l'été dernier n'ont pas été remplacées, et l'intérieur ne semble plus faire l'objet d'entretien.

Une demande de rencontre avec l'élu au sport, commune à toutes les associations utilisatrices de cette piscine, n'a pas été honorée, l'argument étant que la Ville menait une étude sur l'ensemble des piscines brestoises avant de prendre ses décisions.

La Maison de quartier utilise cet équipement de proximité depuis longtemps.

Elle y propose 8 séances d'aquagym hebdomadaires dont plusieurs visent un public de personnes âgées qui ne se déplaceront pas sur un autre établissement. La pratique de l'aquagym est pourtant souvent la seule activité physique qu'elles peuvent poursuivre, l'effet d'allègement de l'eau étant un élément facilitateur.

Depuis quelques années, en partenariat avec le service des sports, elle propose des séances ouvertes aux enfants et jeunes du quartier qui ne fréquentent pas facilement les structures de quartier et qui nécessitent une démarche « d'aller vers », menée par les animateurs enfance et jeunesse.

Le classement du bourg de Lambézellec en quartier prioritaire a été un élément déclencheur pour la mise en place de cette action.

Quelle est votre intention pour cet équipement ?

La place des personnes âgées

Les associations comme la nôtre agissent en direction des personnes âgées par l'organisation d'activités et actions créatrices de lien social et accessibles aux plus grand nombre. A la Maison de quartier de Lambézellec, 380 personnes de plus de 60 ans pratiquent une ou plusieurs activités.

Cette politique publique locale n'est reconnue qu'à travers l'Office des retraités brestoises.

Comment imaginez-vous la reconnaissance de toutes les associations et la structuration d'une politique publique dans la ville de façon générale et sur le quartier de Lambézellec en particulier ?

Entretien, rénovation et amélioration des équipements exploités par nos associations

La Maison de quartier de Lambézellec développe son activité à partir de deux bâtiments : le principal, rue Coëtlogon, et une annexe, située au cœur du quartier HLM du bourg

Quel sera votre schéma directeur d'entretien des locaux exploités par notre association ?

Extension du quartier de Lambézellec

Depuis plusieurs années, la population du quartier de Lambézellec se développe fortement et notamment sur sa partie nord où est implantée la Maison de quartier :

Nouveaux logements, individuels ou collectifs, dans l'ensemble du quartier,
Nouveaux quartiers de Messioual et Menez Bihan,
Arrivée de résidences ou structures adaptées aux besoins d'une population vieillissante.

Dans le même temps, le bourg de Lambézellec a connu une dégradation des conditions de vie de ses habitants, le classement du bourg en quartier prioritaire de la politique de la ville depuis 2015 étant significatif de cette évolution.

Seul équipement socioculturel sur le secteur, la Maison de quartier est impactée par ces mutations et répond de plus en plus difficilement à une population elle-même soumise à de plus en plus de difficultés.

Quelle politique mettrez-vous en place pour aider notre association à relever ces défis ?

Vous remerciant par avance d'une réponse écrite à ces différents points,

Je vous prie d'agréer, Madame la candidate, Monsieur le candidat, nos salutations distinguées.

Pour le Bureau de la Maison de quartier,

Le Président,
Jean-Marc MOBECHE